

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MAGRITTE – PV COQ 30 – 12.01.2023

Présents (membres) : Delvaux J.-F. représenté par Sophie Langlet (Commune) - Hauwaert W. (Stop Terminus) — Massart Alexia (Commune) - Maquet B. représentée par Hauwaert W. (Habitant) - Petit M. (Région-DRU) - Remy H. (L'Abordage)– Rousseau A. (Commune) - Vandevivere C. (Commune) - Zaleski P.-M. (Habitant) - Béroudiaux M. (Habitante) – Vial F. (Habitante)

Présents (invités) : Langlet Sophie (CQD) - Wauters Maarten (CQD)

Excusé.e.s : Dufoor Félicien (Réseau Habitat-Bonnevie) - Vitry O. (Collectif Jules Lahaye) - Verhulst V. (Commune) - Macbahi B. (Centre Averroès) -Fuentes Gonzales E. (Habitant)

Absent.e.s :) Assal Yassine (HUB.brussels) — Geldof Ch. (Magnolia)– Hamdach H. (Habitante) - Grooten F. (VGC) - Francq B. (Sources d'Harmonie) - Lanoy L. (CPAS) - Vermeersch K. (Habitant)

Lieu : Feestzaal – GC Essegem

Heure de début : 18h00

Heure de fin : 19h30

Aurore, cheffe de service du Contrat de quartier Magritte, accueille les membres de la COQ en leur proposant de lever un verre à ce début d'année. Elle informe alors qu'un nouveau membre, Mme. Vial, habitante du périmètre a rejoint les membres de la COQ. Elle poursuit ensuite en présentant l'avancement des projets matériels conformément à la présentation PowerPoint.

Mme. Vial demande des précisions quant à la situation géographique des maisons de quartiers. Aurore, à l'aide d'un plan sur la présentation projetée, indique la situation des maisons de quartier dans la petite rue Essegem.

Willy Hauwaert demande combien la commune va déboursier en plus pour que la réalisation du projet CHA03 ai lieu. Aurore lui précise que la commune va allonger le budget de 300.000 euros en plus des 5% déjà prévu et malgré qu'un étage ai été retiré du projet.

Les raisons pour lesquelles les offres reçues dépassent l'estimation sont diverses. L'inflation est une des raisons majeures mais nous supposons que le fait qu'il s'agisse d'un projet innovant, en construction paille peut également avoir joué au niveau du montant des offres.

Une autre question porte ensuite sur la fresque sur bache qui sera exposée sur un des bâtiments de la STIB. Quelle fut la motivation du choix de ce lieu. Une fresque à cet endroit permet de définir et embellir la nouvelle entrée vers le site Essegem.

Par la suite M. Zaleski demande des précisions concernant la pollution présente sur le site Essegheem. L'équipe du CQD lui précise que toute la région bruxelloise est répertoriée au niveau pollution du sol. Etant donné que le site Essegheem est situé sur une ancienne usine à gaz, des études de sol nous sont imposées. Pour l'instant nous avons terminé la RES (reconnaissance d'état du sol) et ED (étude détaillée) est en cours de traitement chez Bruxelles Environnement. La prochaine étape est ER (étude de risque). L'étude de risque a pour objectif de déterminer le risque pour l'activité qui aura lieu sur cette partie de la parcelle. Vu l'ampleur du site, cette étude va prendre un certain temps.

Le projet de réaménagement du site Essegheem est un des projets les plus complexes du CQD, il y a beaucoup de thématiques à traiter et c'est pour ça que c'est un des derniers projets qui sera probablement réalisé.

M. Zaleski demande alors qui est en charge de payer les frais de dépollution du site Essegheem. S'agit-il du CQDM ou aussi de Lojega ? Aurore répond que des discussions sont déjà en cours entre LOJEGA, la commune et Bruxelles Environnement, mais qu'étant donné qu'on ne connaît pas encore le coût il est difficile d'avancer sur ce point. Actuellement, Bruxelles Environnement a décidé de reprendre le coût et la gestion des études en cours. D'autre part, le projet VAL02 intègre déjà le traitement de la pollution dans le cadre des travaux au niveau de la couche de remblais présente sur le site. Le bureau d'étude a travaillé de sorte à ne pas engendrer trop de mouvements de terres. Cependant il se pourrait qu'on doive traiter les terres même là où on ne travaille pas. Dans ce cas, si le coût est trop élevé, on devra essayer de trouver un arrangement avec Lojega et Bruxelles Environnement.

M. Hauwaert poursuit en demandant des précisions sur les opérations de logement. Il est alors expliqué que la commune a trouvé un partenaire, Lojega, pour créer les logements. Cet objectif, de créer du logement, est considéré comme atteint mais il n'y a plus de délais temporels car cette opération n'est plus financée dans le cadre du CQD, c'est devenu des opérations « associées ». Lojega y trouve également son compte car le Contrat de quartier réaménage les espaces verts du site Essegheem.

Il n'y a alors plus de questions concernant la présentation d'Aurore.

Claire, la bourgmestre, en profite pour remercier toute l'équipe du Contrat de Quartier pour le travail qu'elle a accompli.

Alexia, coordinatrice du volet socio-économique, prend la parole pour informer les membres de la COQ de points divers. Elle informe notamment :

- De l'avancement des mosaïques réalisées par les habitants qui viendront embellir la façade de l'antenne Magritte ;
- De l'événement de l'asbl 21gr qui aura lieu le dimanche 26/02/2023 ;
- Que la prochaine COQ portera sur les rapports d'activités des projets socio-économiques et que la date est fixée au mardi 18/04/2023.

La COQ est terminée, il est 19h23.